

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14737**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'est plus possible, la certification n'existe plus)

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Santé, spécialité Technicien de l'information médicale

Nouvel intitulé : Santé, spécialité Technicien de l'information médicale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur d'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331p Organisation et gestion des services médicaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la licence métier, spécialité "Technicien de l'Information Médicale" (Tim) est appelé à devenir un cadre de niveau intermédiaire, collaborateur direct des médecins des départements d'information médicale de chaque établissement ou structure de soins. Sa mission consiste à établir un recueil de l'activité médicale associé à son codage. Ce métier, de création récente, connaît des évolutions permanentes, impactées par des facteurs internes et externes aux établissements de santé publics et privés.

L'activité requiert de réelles compétences dont les plus essentielles se caractérisent par :
une maîtrise réelle du fonctionnement global du système de santé, ainsi que de l'organisation et des services médicaux

une bonne capacité de synthèse, de la rigueur et une réelle autonomie

une aptitude à maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication

un sens aigu des contacts et de la pédagogie

La certification professionnelle attestera de compétences et capacités acquises dans les principales fonctions suivantes :

FONCTION 1 : ANALYSE ET COMPREHENSION DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE

Connaissance des systèmes de financement, d'organisation et des structures de décision dans le secteur de la santé, tant en ce qui concerne les acteurs internes qu'externes

Maîtrise de l'environnement législatif, conventionnel et capacité à suivre ses évolutions

FONCTION 2 : GESTION ET OPTIMISATION DES DONNEES MEDICOADMINISTRATIVES

Connaissance et maîtrise des outils bureautiques et des technologies liées au traitement de l'information

Veille documentaire et statistique

FONCTION 3 : STRUCTURATION ET ADAPTATION DES DEPARTEMENTS D'INFORMATION MEDICALE

Capacité à proposer et mettre en oeuvre, sous le contrôle et l'autorité des médecins, toute

action de progrès susceptible d'améliorer le programme de médicalisation des systèmes

d'information (PMSI et plus généralement le coût de l'activité hospitalière

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur de la Santé, Medical et para-médical

Technicien de l'information médicale (Intitulé de fonction le plus souvent retenu dans le milieu Professionnel de la santé)

Gestionnaire/Conseiller de l'information médicale

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de trois parties permettant d'évaluer les acquis de qualification :

1/ La réussite à des examens écrits permettant de vérifier la connaissance appliquée du domaine lié à l'exercice de la fonction : environnement politique et économique des établissements sanitaires et sociaux, environnement législatif des établissements sanitaires et sociaux, approche des systèmes d'information dans les établissements sanitaires et sociaux, technique de l'information médicale, éléments méthodologiques du

PMSI, pratique et exploitation du PMSI, pratiques écrites et orales de la communication professionnelle, recherche d'information : méthodes et outils

2/ La réalisation d'un projet tuteuré et d'un stage dans l'établissement du titulaire ou en dehors portant sur la mise en pratique des connaissances liées au métier .Le mémoire rendra compte d'une application pratique concrète et sera évalué par un jury mixte constitué de professionnels et d'enseignants

Le niveau d'anglais du candidat sera évalué par le test Bulat 1.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury se compose de -50% d'enseignants du Cnam -30% d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification -20% de professionnels
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre Liens avec d'autres certifications (cadre 8) Accords européens ou internationaux

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 juillet 2010 (n°habilitation 20100551)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

Références autres :

Arrêté du 28 juin 2012 (habilitation jusqu'en 2018-2019)

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 diplômés par an

Autres sources d'information :

<http://http://gestion-sante.cnam.fr/>

<http://www.cnam.fr>

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

Cnam

292, rue Saint-Martin

75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris

Pays de Loire

Aquitaine

Historique de la certification :

Certification suivante : Santé, spécialité Technicien de l'information médicale